

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 63 (1918)
Heft: 2

Artikel: La musique dans l'armée suisse
Autor: Lauber, E.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-340053>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La musique dans l'armée suisse.

Dans la grande machine représentant notre armée, il n'est pas, croyons-nous, un seul rouage de son vaste mécanisme qui depuis 1914 n'ait prêté matière à revision, voire à transformations complètes.

Considérée comme petite roue motrice appelée à jouer un rôle utile dans la marche harmonieuse de cette grande machine, la musique ne devait pas échapper à cette revision. En effet, divers mouvements surgirent, ayant pour mobile de tirer un meilleur parti des fanfares durant leurs nombreuses périodes de service. Ces mouvements partirent de l'initiative de commandants de divisions, de régiments ou de bataillons.

Quels ont été les motifs, quels furent les résultats de ces initiatives ? Autant de questions intéressantes auxquelles nous voulons essayer d'apporter ici quelques éclaircissements.

Nous ne rechercherons pas si les méthodes d'instruction du « trompette » d'avant 1914 étaient propres à amener celui-ci à jouer le rôle pour lequel il était désigné en temps de paix mondiale. Par contre nous pouvons affirmer qu'elles étaient tout à fait insuffisantes dès l'instant où l'on se trouvait en présence de mois entiers de service consécutif. Et pourquoi cela ? A ne toucher qu'au côté musical du sujet, il saute aux yeux qu'à elle seule la tâche du chef de fanfare prit une importance qu'elle n'avait pas auparavant. Conduire une fanfare en un cours de répétition de treize jours au son de quelques marches d'ordonnance ou de « pas-redoublés » connus, ou l'avoir à sa disposition pendant des mois, c'est deux ! Dans le premier cas, un peu de routine, un peu d'aplomb suffisaient ; le second cas suppose un sous-officier ayant de réelles aptitudes musicales, un homme assez doué pour concevoir et mettre à exécution tout un plan d'où sortira un progrès réel, croissant à chaque

nouvelle relève. Si l'école des sous-officiers trompettes était à même de faire naître le maestro en herbe des fanfares de jadis, c'était trop lui demander que de former en vingt-deux jours, dont seize de travail effectif, des chefs de musique aptes à instruire à longue échéance un groupe de vingt à trente musiciens amateurs. Qu'il y ait eu parmi les sous-officiers, des directeurs de fanfares civiles ayant assez de pratique pour déclancher certains résultats, cela est évident mais constitue pourtant l'exception.

Il ne faut donc pas s'étonner des critiques qui ne tardèrent pas à se faire jour dans le corps des officiers. Dans la majeure partie des cas, ces critiques aboutissaient aux mêmes constatations : les fanfares jouaient, les fanfares serinaient, mais de progrès évidents pas de trace ; c'était un vaste piétinement sur place, et cela tandis que l'instruction générale du soldat avançait à grands pas.

Avec le sens profond qu'il avait de l'équilibre nécessaire aux diverses parties de l'instruction d'une troupe, le regretté commandant de la 2^e division, colonel de Loys, eut tôt fait de discerner la véritable situation. Il s'adressa à des musiciens capables de placer le problème sous l'angle militaire. Avec eux, il étudia les voies et moyens d'apporter un remède et l'on sait que ses efforts furent couronnés de succès. Stimulés par son exemple ou poussés eux-mêmes par des convictions analogues, d'autres chefs de division, de régiment ou de bataillon travaillèrent dans le même sens. Une besogne sérieuse a été faite, des expériences ont été acquises et l'on peut d'ores et déjà en discerner les fruits. Quels sont-ils ou mieux encore, quels furent les procédés qui en assurèrent et l'éclosion et la maturité ?

En principe, le rôle essentiel de la fanfare de bataillon est de servir d'entraîneur à la troupe. Or, pour être un bon entraîneur, il faut être entraîné soi-même ! Voyons donc, si dès leur entrée au service, cet entraînement fut le mobile de l'instruction des « trompettes ». Que fit-on en réalité et que font encore nombre de fanfares et cela après plus de trois ans de mobilisation ? De l'école de soldat pour développer le troupier, du travail technique en position de repos pour former l'instrumentiste. Ces tâches menées à bien, les « trompettes » sont mis en

tête d'une colonne de marche et : en avant la musique ! Hélas, dès les premières notes, les pas si bien exercés à l'école de soldat se raccourcissent, manquent d'ensemble, de cohésion, et les notes si bien apprises durant les exercices techniques n'ont plus la même sonorité, la même vigueur. Quant à l'endurance de ce groupe d'entraîneurs, elle est illusoire; au bout d'un certain nombre de kilomètres, la plupart des « trompettes » n'arrivent à jouer qu'au prix de pénibles efforts. Pourquoi cela ? La raison en est bien simple. Il ne suffit pas de savoir marcher, de savoir jouer, la grosse difficulté est de réaliser ces deux fonctions *simultanément*. Jouer *avec aisance* en marchant d'un pas bien allongé, bien réglé, voilà qui est difficile, voilà qui ne s'acquiert pas en marchant sans jouer ou en jouant sans marcher. Cela demande une sérieuse préparation et si l'on se place au point de vue des résultats purement militaires, l'on peut dire que seules les fanfares qui ont entrepris systématiquement cette préparation sont parvenues à résoudre la partie essentielle de leur tâche.

Citons presque textuellement le programme des exercices spéciaux mis en vigueur à cet effet dans les fanfares de la 2^e division. Ces exercices ont pour but « de mener de front l'instruction militaire et l'éducation musicale. La discipline militaire doit se transformer en discipline musicale, c'est-à-dire en précision rythmique absolue. En pratiquant ces exercices soit individuellement, soit par groupe, soit par jeu entier, et en exigeant un bon départ, des pas bien allongés, un excellent alignement, une précision rythmique impeccable, une belle qualité de son, un ensemble parfait, le « trompette » arrivera au maximum d'endurance dans le jeu en marche ».

C'est sur cette base qu'on travailla dans la 2^e division et dans d'autres aussi. D'exercices très simples l'on passa à des combinaisons musicales plus développées, enfin aux marches prolongées et cela jusqu'à ce que le « trompette » fût arrivé à régler « l'économie » de sa fonction d'entraîneur.

Est-ce à dire qu'on ait tiré tout le parti possible de ce moyen d'instruction ? Nous ne le croyons pas ; cependant, la plupart des chefs de fanfares comprirent qu'une perche de salut leur était tendue. Quelque chose de méthodique surgissait dans le

cerveau de beaucoup d'entre eux ; les intelligents comprirent bien vite que l'effet acoustique d'un ensemble instrumental et partant son degré de suggestion sur le soldat, ne dépendaient pas de sons émis continuellement à leur maximum d'intensité, mais au contraire d'une répartition logique de sons forts et de sons faibles se produisant dans leur mesure respective avec une précision méticuleuse. Soit dit en d'autres termes, ils saisirent la puissance du rythme sans lequel la musique n'est que vacarme, stérilité. Quand un chef de fanfare a saisi la valeur du rythme si facile à appliquer dans la vie militaire, il n'est plus bien éloigné de comprendre les lois élémentaires de l'expression musicale. Muni de ces connaissances, le chef des fanfares peut alors, avec des aptitudes souvent fort modestes, jouer un rôle utile, un *rôle de chef*. Former des chefs, telle fut la principale préoccupation des officiers-musiciens chargés d'orienter la musique dans l'armée vers la voie nouvelle ouverte aux fanfares ensuite de longues mobilisations, et ce but ne saurait être poursuivi avec assez de soin et de vigueur.

Il va de soi qu'à l'essor militaire et technique des fanfares devait correspondre un développement de l'esprit musical. Les marches d'ordonnance, conçues pour des périodes de service très courtes, devaient sombrer, n'étant plus assez substantielles pour captiver l'attention et des exécutants et des auditeurs. Un nouveau programme de marches fut élaboré et il est intéressant de connaître le motif qui fit adopter tel genre de marches plutôt que tel autre.

Chaque armée a son pas, son allure distinctive, allure appropriée au tempérament d'une nation, à la configuration du sol qu'elle habite. Chez nous, le pas est plutôt lourd, pesant, et ce n'est pas sans raison qu'on en a réglé l'allure à la moyenne de 116 pas de 80 cm. à la minute. Or cette allure-là, réclame en quelque sorte un morceau de musique qui porte en lui tous les éléments propres à déterminer la suggestion du pas de 116. Chose curieuse, la plupart des marches en cours avant 1914 et beaucoup de celles nées depuis, poussaient irrésistiblement à des mouvements plus rapides et cela tient à ce qu'elles s'inspirent du « pas-redoublé » français créé pour des allures de 130-140. Un commandant a beau ordonner un pas tran-

quille, le chef de fanfare a beau brandir baguette ou piston, « le naturel revient au galop ». C'est là la raison primordiale qui fit rechercher un type de marche appropriée à notre tempérament militaire et l'on peut bien dire que la mobilisation en fit naître un certain nombre alliant la caractéristique du rythme militaire à la beauté musicale.

Et puisque le mot de « beauté » se présente, consacrons-lui quelques lignes.

Qui dit musique, dit art, et qui dit art, dit beauté. Ce n'était pas un luxe d'aller parler d'art aux « trompettes »... nous voulons dire par là de *sain art populaire*. Pour en saisir et le sens et la beauté il faut l'avoir respiré et seule une certaine perfection d'exécution peut déterminer une impression d'art. C'est à la recherche de cette perfection que s'ingénierent certaines fanfares. Elle devait aboutir à la constatation qu'il y a manière et manière d'émettre le son d'un instrument de cuivre et que la beauté d'exécution dépendra en grande partie de la qualité de cette émission. Le programme des fanfares soumises à un contrôle véritable comprenait donc une part d'exercices de formation du son, appliquée individuellement ou collectivement. La poursuite méthodique de ce moyen de perfectionnement produisit les résultats les meilleurs, elle éleva de plusieurs degrés le niveau musical des fanfares, haussant certaines exécutions au point de permettre l'adaptation des mots de beauté, d'art !

Nous aurions à parler encore des réformes suggérées par l'application systématique d'une méthode strictement adaptée à nos besoins militaires mais il nous paraît inutile de nous faire le porte-voix de l'urgence de ces réformes. Elles ont, pour la plupart, été appliquées à titre d'essai dans certaines divisions et nous croyons savoir que le chef d'armes de l'infanterie en étudie déjà l'introduction définitive dans l'armée entière. Il est à souhaiter que sa décision intervienne bientôt afin que celles des fanfares qui sont restées dans le marasme puissent encore profiter de cette mobilisation forcée pour entrer dans la voie du progrès. Il est surtout à espérer qu'une réforme générale de l'instruction pénètre à brève échéance dans les écoles des recrues et des sous-officiers-trompettes. Il faut que

l'expérience profite et que la préparation de la recrue soit telle qu'à son entrée au bataillon elle présente une force, active, intelligente, musicale, une force en un mot qui s'ajoute à d'autres forces dont l'ensemble produise un sérieux résultat de discipline militaire et de beauté musicale. A cette enseigne seule se justifie chez nous la raison d'être de la fanfare de bataillon.

Lieutenant E. LAUBER.

